

Hafida **Andrié** et Rayan;
Jean-Marc et Séverine **Andrié**, Léo, Tony et Gabriel,
Christophe et Snezana **Andrié**;
Patrick **Andrié** et sa compagne Marie;
Arlette **Bezençon**;
Joëlle et Jean-Marc **Leuba** et famille;
Hakim **Arherbi** et Ouaffa;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Monsieur Jacques ANDRIÉ

leur très cher époux, beau-père, frère, beau-frère, oncle, neveu, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection le 21 janvier 2015, à l'aube de ses 63 ans, des suites d'une longue maladie.

Jacques repose en la chapelle de la Cluse (Murith) 89, bd de la Cluse.

La cérémonie religieuse aura lieu en la chapelle du Centre funéraire de Saint-Georges le mardi 27 janvier à 10 heures et l'inhumation suivra au cimetière de Saint-Georges.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.